

Le dossier enfant du portail famille servira de dossier lors de l'inscription.

Inscriptions en mairie pour les enfants et petits-enfants de Saint-Nabord et de l'extérieur

Du lundi 2 février au mercredi 11 février 2026. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Aucune inscription ne sera prise après le 11 février 2026.

Une fois l'inscription et le règlement effectifs, aucun remboursement ne sera effectué sans présentation de justificatifs médicaux.

TARIFS :

		Enfants de Saint-Nabord (et petits enfants de Navoirauds)		Enfants de l'extérieur	
		Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas
Semaine de 5 jours	Quotient familial < 700 €	65.00 €	86.00 €	82.00 €	103.00 €
	Quotient familial > 700 €	70.00 €	92.00 €	87.00 €	109.00 €


Nota : à la demande des parents, une attestation pourra leur être remise afin qu'ils puissent bénéficier du crédit d'impôt relatif aux frais de garde hors de leur domicile de leurs enfants à charge de moins de 7 ans (50% des sommes supportées effectivement par les parents dans la limite de 2300€ par enfant à charge).

Lors de l'inscription, il est impératif de fournir la notification des aides aux temps libres, ainsi que les bons loisirs de la Caf. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au : 03 29 62 06 22 info@saint-nabord.fr

Ne pas jeter sur la voie publique. Service financé en partenariat avec la CAF des Vosges. Imprimé par nos soins



Mairie - 1 rue de l'église - 88 200 Saint-Nabord

03 29 62 06 22 03 29 23 05 30 info@saint-nabord.fr www.saint-nabord.fr



commune de
Saint-Nabord

CENTRE DE LOISIRS DES HERBURES

Du 16 au 27 février 2026 *

De 3 à 12 ans

Inscriptions :

Du 2 au 11 février 2026
en MAIRIE UNIQUEMENT

Illustrations : atomes, bâton de sucre, feux d'artifice, masque, bocal, danseuse carnaval, etc.



Le projet pédagogique de l'équipe est à votre disposition au centre de loisirs.

Ce programme n'est pas contractuel, en fonction du temps et des souhaits des enfants, il pourra y avoir des modifications.

Informations utiles :

- *Inscriptions : Toute inscription est définitive. Il ne sera pas possible d'annuler une semaine réservée.*
- *Départs : Les départs des enfants se font à 17h30.*
 - Pour tout départ anticipé, une attestation écrite des parents sera obligatoire.
 - *Absences : Merci de signaler les absences par appel ou SMS*

7h30-9h : Garderie
9h-12h : Activités
12h-14h : Repas / Temps libre
14h-17h30 : Activités
(sieste au choix pour les petits)
17h30-19h15 : Garderie

06.03.85.43.24